Département de la Lozère
Commune de ***Saint-Michel-de-Dèze***

Élaboration du ***Plan Local d'Urbanisme***

plu

4b1. Plan de zonage général

Document arrêté le :

SARL Robin & Carbonneau > urbanisme & architecture + V. SPADAFORA > environnement + COPAGE > Analyse agricole

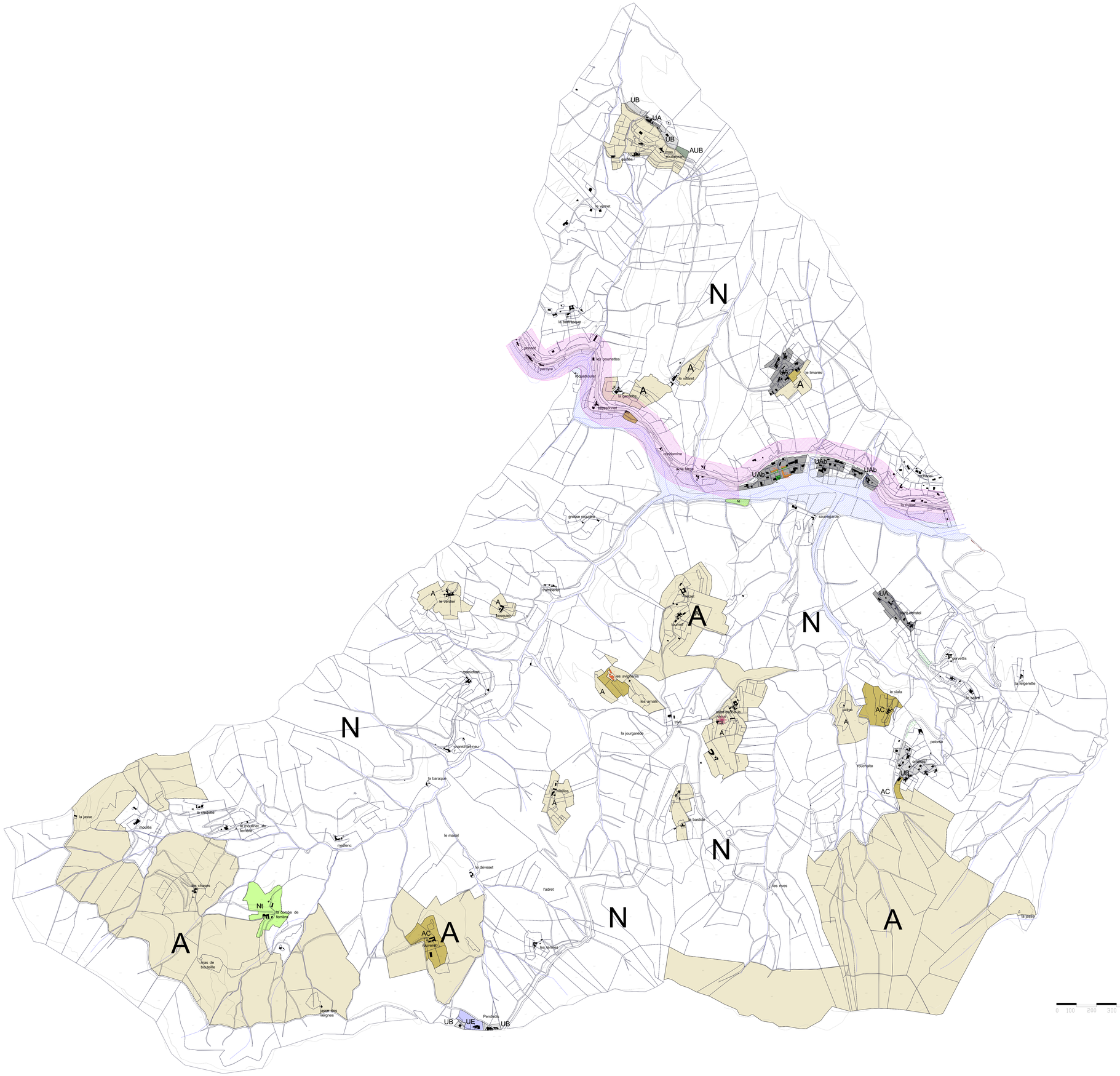

LEGENDE DU PLAN DE ZONAGE PLU

UA	Zones UA > Coeurs des hameaux historiques à dimension patrimoniale
UAb	Zones UAb > Centre du hameau de Saint Michel bourg
UB	Zones UB > Tissu bâti plus relâché
UE	Zones UE > zones économiques et d'activités
AUB	Zones AUB > Secteurs à urbaniser
A	Zones A > Zones agricoles
Ac	Zones Ac > Zones agricoles constructibles
Nj	Zones Nj > Zones naturelles dédiées jardins partagés
Nt	Zones Nt > Zones naturelles dédiées aux équipements touristiques
N	Zones N > Zones naturelles
	Zones inondables d'aléa fort et modéré du PPRI : zone de danger et de précaution (à titre indicatif : se reporter au PPRI en vigueur)
	Emplacements Réservés
	Eléments du paysage à protéger, classés au titre du L.151-19
	Eléments du paysage à créer et protéger, classés au titre du L.151-19
	Elements du patrimoine bâti à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre architectural au titre de l'article L.151-19
	Bâtiments identifiés pouvant faire l'objet d'un changement de destinationau titre de l'article L.151-11
	Reculs d'inconstructibilité liés aux routes départementales